

Fierté autochtone

Pierre Drouin

Numéro 92, printemps 2002

L'héritage amérindien

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16113ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drouin, P. (2002). Fierté autochtone. *Continuité*, (92), 55–56.

Fierté autochtone

par Pierre Drouin

Qu'ont en commun le Vieux-Wendake et Apitipik, la disparition des Hurons-Wendats et la Grande Paix de Montréal, Kondiaronk et Louis-Hector de Callière? Tous, lieux, événements et personnages, sont associés à l'histoire des autochtones et ont vu leur importance historique nationale reconnue à la suite de recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

En 1982, la Commission déplorait le peu de place accordé à l'histoire des autochtones dans le réseau des lieux historiques canadiens au Québec. Elle recommandait alors que Parcs Canada inventorie les emplacements potentiels de commémoration en se basant principalement sur une liste de sites archéologiques amérindiens qu'elle avait repérés. Onze ans plus tard, la Commission demandait que les Amérindiens soient consultés avant qu'elle ne se prononce sur les désignations proposées.

Commencée en 1994, cette consultation a rapidement débordé du cadre des sites amérindiens identifiés. La consultation des communautés autochtones concernées n'a pas tardé à faire apparaître l'intérêt de plusieurs autres lieux, personnages et événements représentatifs de l'histoire ancienne et récente des cultures autochtones. Le processus de consultation se continue encore aujourd'hui, l'histoire des autochtones étant identifiée comme l'une des trois priorités de Parcs Canada.

UNE CONCERTATION FRUCTUEUSE

Associer les autochtones à l'identification des sujets importants de leur histoire est fondamental dans la démarche de Parcs Canada. Les premiers intéressés ne font pas que proposer des sujets, ils en font l'analyse et en démontrent l'intérêt en collaboration étroite avec Parcs Canada. C'est ainsi que la Société Matcîte8eia de Pikogan a réalisé le mémoire qui a conduit à la déclaration de l'importance historique nationale d'Apitipik, lieu de rassemblement estival des Algonquins sur les bords



La reconnaissance des cultures amérindiennes commence par celle de leur histoire, de leurs lieux significatifs et de leur contribution à l'édification du Canada. C'est notamment à cet exercice que s'emploie la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

du lac Abitibi, à l'embouchure de la rivière Duparquet. Dans le cas où les études sont confiées à des chercheurs, le plus souvent des historiens ou des anthropologues, ces derniers sont choisis en concertation avec les organismes autochtones promoteurs avec qui ils sont invités à maintenir des liens. Ainsi, lors de l'élaboration du dossier sur le Vieux-Wendake, le coordonnateur chez les Hurons-Wendats était tenu au courant de l'évolution des travaux et était appelé à discuter des orientations et à valider le contenu pour tous les aspects liés aux valeurs que la nation accordait au secteur.

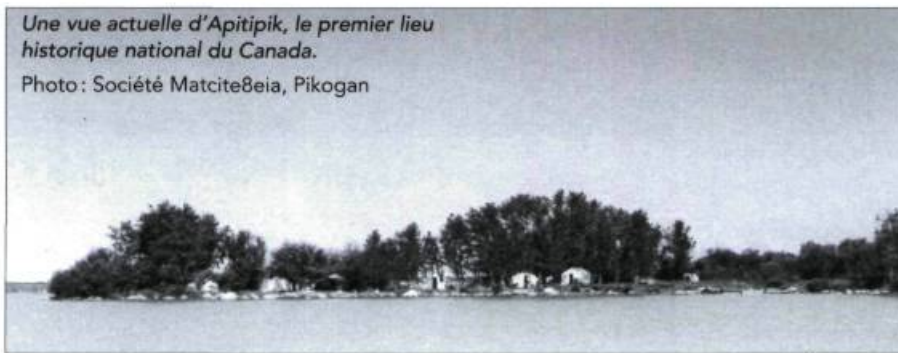
Le village de Lorette près de Québec, 1840.

Ill. : W. Mossman d'après William Bartlett, Musée du Québec (66.139)



Le Fort Abitibi en 1887.

Ill. : Aquarelle de C.A.M. Paradis, ANC (C13802)



Une vue actuelle d'Apitipik, le premier lieu historique national du Canada.

Photo : Société Matcite8eia, Pikogan

Parcs Canada accompagne et soutient les communautés et les organisations autochtones qui préparent les dossiers qui seront éventuellement portés à l'attention de la Commission. Elles peuvent parfois bénéficier d'une aide financière à la préparation des dossiers. Enfin, Parcs Canada conseille les communautés sur les dossiers à présenter et s'assure que ceux-ci soient conformes aux attentes de la Commission. Des informations supplémentaires peuvent être nécessaires avant que la Commission ne se prononce sur un dossier, comme elle peut conclure que, malgré son importance pour une nation, un sujet ne justifie pas une recommandation favorable à la Ministre du Patrimoine canadien.

DES RÉSULTATS

Le 21 juin 2001, jour de la fête nationale des autochtones, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

dévoilait une plaque commémorative à Wendake. Celle-ci abordait le thème de la dispersion des Hurons-Wendats vers Wendake en 1697. Au début d'août, à l'occasion du tricentenaire de la Grande Paix de Montréal, deux autres plaques étaient dévoilées, l'une pour commémorer l'événement, l'autre en l'honneur des deux personnages qui y étaient associés (Kondiaronk et Louis-Hector de Callière).

Enfin, en octobre dernier, un représentant de la Commission, M. Jean-Claude Marsan, présidait la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorant la déclaration d'Apitipik, à Gallichan, comme lieu historique national du Canada. Apitipik est le premier lieu historique national du Canada commémorant spécifiquement l'histoire des autochtones au Québec.

Le dévoilement de plaques commémoratives n'est qu'une façon de reconnaître et de faire connaître l'histoire des autochtones du Canada et leur contribution à son développement. D'autres moyens, telles des publications, pourront éventuellement contribuer à la mise en valeur de la culture et de l'histoire autochtones.

■
Pierre Drouin est archéologue au bureau de Québec de Parcs Canada.

LA COMMISSION DES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada est un organisme consultatif qui conseille la Ministre du Patrimoine canadien en matière de commémoration de personnes, d'endroits et d'événements d'importance historique nationale et sur la désignation de gares ferroviaires patrimoniales. La Commission est constituée de personnes provenant des différentes provinces et territoires du Canada. Ces représentants sont nommés par la Ministre en raison de leur compétence dans les domaines de l'histoire et du patrimoine.